

Perspectives de l'économie française en 1989 et 1990

*Division modèle-trimestriel du département d'économétrie de l'OFCE **

Selon la prévision présentée dans cet article, la croissance de l'économie française resterait supérieure à 3 % en 1989, mais s'infléchirait en 1990 à cause du ralentissement envisagé de l'économie mondiale. Le chômage, qui serait encore stabilisé en 1989, augmenterait à nouveau par la suite. L'inflation resterait modérée malgré une légère accélération en 1989.

Une variante à la prévision centrale mesure l'impact d'une demande étrangère plus soutenue en 1990. Selon celle-ci la croissance atteindrait 3 % au lieu de 2,5 %.

En 1989 la croissance serait à nouveau supérieure à 3 % (3,2 %) bien qu'en retrait sur celle de 1988. Un environnement international progressivement moins porteur et un moindre développement des investissements entraîneraient un certain ralentissement de l'activité. La croissance du PIB atteindrait ainsi 2,5 % en 1990. Le rythme d'inflation resterait relativement modéré (3,7 % en 1989 et 3,3 % en 1990 en moyenne pour les prix de détail), l'accélération des prix en 1989 s'expliquant principalement par la hausse des prix de l'énergie et des autres matières premières et par celle du dollar en début d'année. Les risques inflationnistes perçus dans d'autres pays seraient ainsi moindres pour la France dans la mesure où la croissance des coûts salariaux resterait modérée.

Le début de l'année 1989 a été marqué par de bonnes nouvelles. La croissance a été soutenue au premier trimestre (1,2 %), tirée par les exportations (+ 5,9 %), signe que le commerce mondial est resté vigoureux. En conséquence le déficit extérieur a été limité mais il s'est à nouveau dégradé au cours des deux derniers mois. Le chômage s'est un peu réduit depuis la fin 1988. En revanche l'indice des prix a déjà

* Cette prévision a été réalisée au département d'économétrie, dont le directeur est Pierre-Alain Muet, par une équipe composée de Véronique Leroux et de Gérard Cornilleau, et animée par Alain Gubian. Elle est calée sur les comptes trimestriels de l'INSEE de l'année 1988 et sur ceux du premier trimestre 1989 en volume. Elle intègre aussi les informations conjoncturelles connues au 30 juin 1989.

1. Equilibres ressources-emplois de biens et services
(aux prix de 1980)

	Niveau (milliards)	Taux de croissance trimestriel en %						Taux de croissance annuel en %		
		1988	1988.3	1988.4	1989.1	1989.2	1989.3	1989.4	1988	1989
PIB marchand	2 745,8	1,2	0,6	1,2	0,4	0,7	0,6	3,8	3,2	2,5
Importations	835,4	2,4	2,7	1,7	0,6	1,6	1,7	8,1	7,5	6,1
Consommation des ménages	1 937,9	1,8	0,4	0,6	0,5	0,6	0,6	2,8	2,7	2,6
Consommation nette mar- chande des administrations	153,0	0,7	0,7	0,9	0,6	0,8	0,9	5,2	3,3	4,4
FBCF totale	696,8	3,5	- 1,0	2,9	0,9	1,0	0,7	7,3	5,5	4,1
dont • entreprises	377,6	2,9	0,8	1,8	1,9	1,4	1,2	9,7	6,8	4,9
• ménages	184,0	6,8	- 6,6	4,8	0,8	0,8	0,9	2,7	4,1	2,8
• administrations	112,2	0,9	1,3	3,8	- 3,4	0	- 1,7	6,4	2,2	2,1
Exportations	760,8	0,4	1,2	5,8	- 0,4	1,7	0,9	7,2	8,0	4,3
Variations de stocks (en milliards de F 1980)	32,7	5,4	12,8	5,3	6,2	6,6	8,1	32,7	26,2	27,0
Produits manufacturés :										
• Production	1 499,2	1,2	1,0	2,0	0,0	0,6	0,6	5,3	3,8	2,0
• Importations	536,2	2,8	2,1	4,1	0,6	1,0	1,7	12,4	9,1	7,0
• Exportations	478,4	- 0,2	0,5	6,8	- 0,8	1,7	1,2	7,4	8,1	5,5
• Variations de stocks (en milliards de F 1980)	32,9	7,6	10,4	9,4	9,5	7,8	8,1	32,9	34,7	31,7

Sources : comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

2a. Quelques résultats significatifs

	1988.3	1988.4	1989.1	1989.2	1989.3	1989.4	1988		1989		1990	
	Trimestres						MA	GA	MA	GA	MA	GA
Effectifs salariés ** (en %)	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	1,0	1,4	1,4	1,2	0,6	0,3
— dont Industrie (en %)	- 0,1	0	0	- 0,1	- 0,2	- 0,3	- 1,4	- 0,5	- 0,4	- 0,6	- 1,3	- 1,7
Demandes d'emplois non satisfaites (en millions)	2 578	2 564	2 539	2 524	2 530	2 535	2 562	2 564*	2 532	2 535*	2 605	2 650*
Prix à la consommation hors énergie (en %)	0,7	0,8	0,8	1,0	1,0	1,1	2,9	3,1	3,5	3,9	3,5	3,2
Prix à la consommation *** (en %)	0,9	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0	2,7	3,1	3,7	4,1	3,3	3,0
Salaire horaire moyen dans les entreprises non financières (en %)	0,8	0,9	1,1	1,2	1,3	1,2	3,6	3,4	4,3	4,8	4,3	3,7
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (en %)	0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	3,7	2,8	2,7	3,0	2,6	2,4
Taux d'épargne (en points)	12,1	12,1	12,2	12,1	12,6	12,6	12,3	12,1*	12,4	12,6*	12,4	12,4*
Taux d'épargne financière (en points)	2,3	2,5	2,4	2,3	2,8	2,8	2,7	2,5*	2,5	2,8*	2,5	2,5*

MA = moyenne annuelle ; GA = glissement annuel.

(*) Niveau au quatrième trimestre ; (**) Hors administrations et institutions financières ; (***) Indice INSEE. 296 postes.

La mention (en %) indique une variation par rapport à la période précédente. La mention (en points) indique un ratio exprimé en %.

Sources : comptes trimestriels INSEE. prévisions OFCE.

2b. Quelques résultats significatifs (suite)

	1988.3	1988.4	1989.1	1989.2	1989.3	1989.4	1988		1989		1990	
	Trimestres						MA	GA	MA	GA	MA	GA
<i>Entreprises :</i>												
Excédent brut d'exploitation/ valeur ajoutée (en points)	42,2	42,2	42,6	42,1	42,1	42,1	42,0	42,2*	42,2	42,1*	42,7	43,0*
Epargne brute/valeur ajoutée (en points)	12,2	12,5	12,8	12,2	12,3	12,3	12,2	12,5*	12,4	12,3*	12,8	13,0*
Taux d'autofinancement ** (en points)	85,0	87,0	89,0	83,3	83,2	82,7	85,2	87,0*	84,6	82,7*	85,3	86,7*
<i>Administrations :</i>												
Capacité de financement/PIB total (en points)	- 1,6	- 1,7	- 1,4	- 1,2	- 1,6	- 1,6	- 1,3	—	- 1,5	—	- 1,7	—
Taux des prélèvements obligatoires (en points)	44,1	44,0	44,0	44,4	44,2	44,1	44,4	44,0*	44,2	44,1*	44,1	44,0*
Taux d'intérêt du marché monétaire	7,4	7,9	8,5	8,5	9,0	9,0	7,5	7,9*	8,8	9,0*	8,1	8,0*

MA = moyenne annuelle ; GA = glissement annuel.
 (*) Niveau au quatrième trimestre ; (**) Epargne brute/FBCF.
 La mention (en points) indique un ratio exprimé en %.

Sources : comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

3. Les hypothèses d'environnement international et le solde extérieur

	Evolution trimestrielle						Moyenne annuelle		
	1988.3	1988.4	1989.1	1989.2	1989.3	1989.4	1988	1989	1990
Demande mondiale de produits industriels adressée à la France (en %)	1,4	3,9	1,7	1,5	1,4	1,2	10,2	8,7	5,5
Prix des concurrents en devises (en %)	2,6	1,4	0,9	1,0	1,0	1,0	1,8	5,3	3,5
Prix des importations d'énergie en \$ (en %)	- 8,6	- 5,4	11,0	9,0	1,0	0,0	-13,6	7,8	6,2
Taux de change :									
\$/DM	1,87	1,77	1,85	1,94	1,90	1,85	1,76	1,89	1,69
DM/F	3,38	3,42	3,40	3,39	3,39	3,40	3,38	3,39	3,40
\$/F	6,32	6,06	6,29	6,58	6,44	6,30	5,95	6,40	5,75
Prix des importations en francs (en %)	1,6	0,8	0,9	1,1	0,4	0,7	3,3	3,7	1,6
Prix des exportations en francs (en %)	2,0	0,5	2,3	0,2	0,8	0,8	3,9	4,7	2,4
Solde des biens et services (*) (en milliards de francs)	0,5	- 2,6	8,5	- 1,1	- 0,2	- 2,5	7,5	4,6	- 4,4
Solde des marchandises CAF-FAB (en milliards de francs)	-21,4	-23,5	- 12,7	- 23,4	-23,5	-26,0	-73,6	- 86,6	- 100,6
Capacité de financement de la nation (en milliards de francs)	—	—	—	—	—	—	-27,8	- 42,6	- 53,3

(*) Au sens de la comptabilité nationale, y compris tourisme.

Sources : comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

augmenté de 2 % entre le début de l'année et la fin de mai. Les enquêtes marquent cependant un certain essouffement de l'activité pour le trimestre en cours, mais ceci doit être relativisé par le fait que le premier trimestre a bénéficié de conditions très favorables liées à la douceur de l'hiver.

Les incertitudes qui marquent cette prévision concernent principalement l'environnement international. Un moindre ralentissement du commerce mondial permettrait à la France de conserver un taux de croissance voisin de 3 % en 1990.

L'environnement international ⁽¹⁾

La politique monétaire américaine a pour objectif la maîtrise de l'inflation. Les taux d'intérêt, qui avaient augmenté dès le printemps 1988, ont été fortement relevés au début de 1989. L'impact de cette politique, au moment où l'économie américaine arrive en fin de cycle et alors que la politique budgétaire est neutre, est un ralentissement sensible de la demande au cours de l'année 1989, dont on peut déjà repérer certains signes. L'inflation étant stabilisée aux Etats-Unis, les taux d'intérêt pourraient y être moins tendus en 1990. Une conséquence de la politique restrictive, jugée crédible par les marchés, a été l'appréciation récente du dollar. La réaction des autres banques centrales, ainsi que de meilleurs résultats en terme d'inflation en RFA et un rééquilibrage trop lent des comptes courants américains devraient conduire à une baisse du dollar à partir de l'été 1989.

Le ralentissement de l'activité américaine et celui, plus modéré, des pays européens affecteraient progressivement le dynamisme du commerce mondial. Les importations des pays exportateurs de pétrole croîtraient cependant un peu plus rapidement en 1989 qu'en 1988. En 1990 le redémarrage du commerce de produits manufacturés se ferait progressivement. Au total, en moyenne annuelle, celui-ci augmenterait de 8,7 % en 1989 et 5,5 % en 1990, après 10 % en 1988.

Le prix du pétrole, qui a fortement augmenté au début de 1989 — passant de 13,5 dollars le baril au quatrième trimestre 1988 à 18,7 au deuxième trimestre 1989 — retrouverait un cours de 17 dollars environ sur l'ensemble des deux années. Après les vives réactions des marchés à la suite de l'accord de l'OPEP de novembre 1988, où l'organisation

(1) Les hypothèses concernant l'environnement international sont cohérentes avec la projection de l'économie mondiale à l'horizon 1993 présentée dans l'article précédent et actualisent les prévisions présentées dans la chronique de conjoncture du département des diagnostics publiée dans le numéro 27 de la *Revue de l'OFCE*. On pourra également se reporter à la chronique de conjoncture sur les Etats-Unis ainsi qu'à l'article «Pétrole, le retour aux sources» tous les deux publiés dans ce même numéro de la revue.

avait décidé une réduction de sa production, le cours du baril devrait en effet rester inférieur à son niveau d'équilibre de moyen terme (20 dollars environ), du fait du ralentissement de la consommation mondiale en 1989-1990.

La politique économique française

Dans la loi de finances de 1989 votée à l'automne, le déficit a été limité à 100 milliards de francs, en retrait de 15 milliards sur celui de 1988. Le budget était ainsi légèrement excédentaire hors charges d'intérêts de la dette. Les prévisions de bonnes rentrées fiscales — qui se concrétisent pendant les premiers mois de l'année, tout au moins pour l'impôt sur les sociétés — permettaient à la fois cette réduction du déficit, de nouveaux allègements fiscaux et de nouveaux engagements de dépenses. La baisse de fiscalité concernait les entreprises (7,6 milliards au budget, ainsi que 3 milliards du fait de la réduction des cotisations employeurs versées à la Caisse nationale d'allocations familiales) et les ménages (9 milliards) par la baisse des taux de TVA. L'impôt sur la fortune était en revanche rétabli. La principale innovation en matière de dépenses nouvelles était l'instauration du revenu minimum d'insertion, dont le coût en année pleine était estimé à 8 milliards. L'impact du budget de 1989 sur la croissance peut être évalué à 0,2 % en 1989 et 0,15 % en 1990 ⁽²⁾. En février 10 milliards de crédits ont été bloqués jusqu'à l'été dans le but de freiner l'activité et de détendre la contrainte extérieure. De nouvelles dépenses, crédits à l'Education nationale et accords salariaux de la fonction publique, ont en revanche été décidées. Les crédits gelés seraient définitivement annulés si le déficit ne pouvait respecter l'objectif annoncé ou si le déséquilibre externe s'aggravait.

En 1990 le gouvernement envisage de réduire le déficit budgétaire de 10 milliards de francs. La fiscalité de l'épargne devant être harmonisée au niveau européen puisque la libéralisation des mouvements de capitaux doit intervenir au 1^{er} juillet 1990, nous avons retenu des réductions d'impôts de 8 milliards à ce titre, bien que les modalités n'en soient pas encore arrêtées. On s'orienterait probablement vers une réduction sensible des taux appliqués aux revenus mobiliers dans le cadre de l'imposition à la source libératoire de l'impôt sur le revenu (passage de 27 à 15 % du prélèvement sur revenus obligataires par exemple). Nous avons par ailleurs supposé que dans le cadre de l'harmonisation européenne, de nouvelles réductions des taux de TVA seraient décidées, ce qui est moins assuré. Celles-ci pourraient notamment comporter la suppression du taux majoré, sauf pour l'automobile. Le montant retenu dans cette prévision est de 10 milliards. Si cette baisse intervenait un peu avant la fin de l'année 1989, comme ce fut le cas les années précédentes, elle réduirait le glissement des prix de 1989, ce que nous

(2) Voir *Lettre de l'OFCE* n° 58 bis.

n'avons cependant pas pris en compte ici. Des dépenses supplémentaires en intérêts (dues aux obligations renouvelables du Trésor arrivées à échéance), en assurances-crédit, en salaires et en crédits militaires devraient rendre difficile une forte réduction du déficit.

La demande publique de biens serait nettement ralentie en 1989 et 1990. Après l'échéance électorale de mars 1989, les collectivités locales réduiraient fortement leur investissement (leur FBCF a crû de 10 % en valeur en 1988). La fin des travaux coïncidant avec la célébration du bicentenaire pèserait aussi par la suite.

L'équilibre des comptes sociaux a été assuré en 1989 par le maintien de la contribution de 0,4 % calculée sur les revenus imposables et par le relèvement de 1 point du taux des cotisations sociales des salariés au titre de la vieillesse (18 milliards, dont 11 pour le régime général). En 1990 le déficit supplémentaire attendu a été supposé financé par une contribution sur les revenus. Un prélèvement de 20 milliards supplémentaires a ainsi été inscrit dans ce compte, réparti uniformément sur chacun des quatre trimestres. Par contre la deuxième étape de la réduction des cotisations familiales employeurs interviendrait au 1^{er} janvier 1990 (3,5 milliards de francs).

Le déficit des administrations publiques atteindrait 90 milliards de francs en 1989 (1,5 % du PIB), soit le même montant qu'en 1988, si l'on ne prend pas en compte les opérations liées à la valorisation des réserves de change (y compris FSC, le déficit a été de 1,3 % en 1988). Il serait un peu accru en 1990 (1,7 %).

Les taux d'intérêt suivront les mouvements internationaux. Les taux de court terme atteindraient 9 % en moyenne au second semestre de 1989, puis diminueraient d'un point au cours de l'année 1990. L'écart entre taux longs et taux courts, qui s'est fortement réduit, se creuserait progressivement retrouvant 1,5 point environ (les taux longs sont ici ceux des obligations du secteur privé). Le parallélisme entre l'évolution des taux étrangers et nationaux devrait permettre de ne pas remettre en cause la parité du franc au sein du SME.

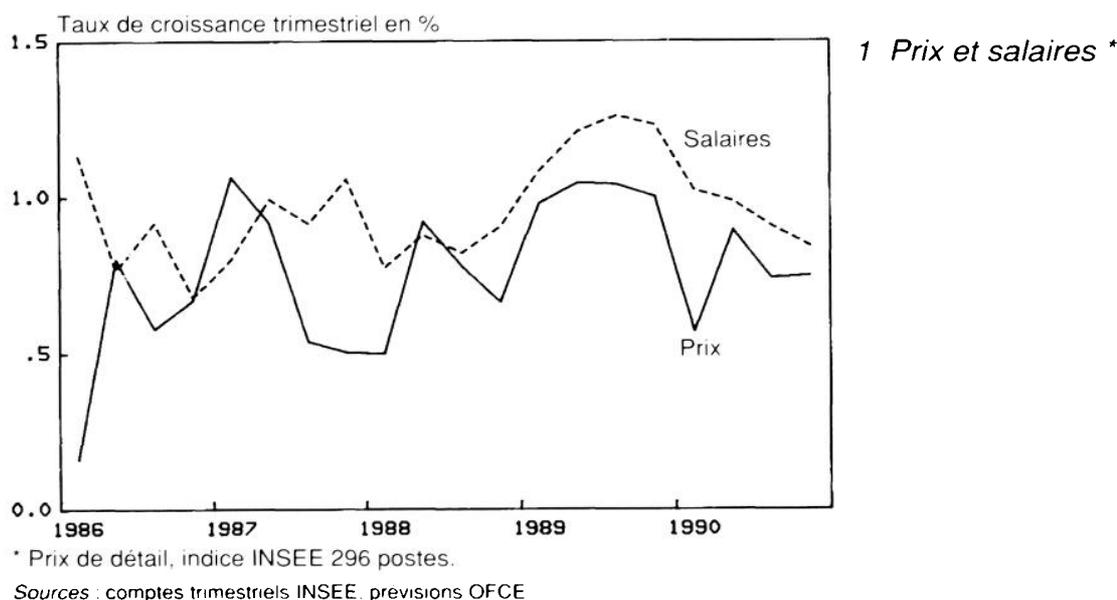
Prix et salaires : une accélération transitoire de l'inflation en 1989

Pour la première fois depuis 1985, un accord salarial dans la fonction publique a été conclu le 17 novembre 1988. Il est marqué par un certain retour à la logique d'avant 1983 puisqu'il se base sur l'évolution des traitements à situation constante sans mention du GVT (glissement-vieillesse-technicité). Il vise, pour l'année 1989, le maintien du pouvoir d'achat de l'indice brut, c'est-à-dire hors augmentations de

salaires dues aux promotions et à l'ancienneté. Cet objectif serait atteint si le taux de croissance de l'indice des prix ne dépassait pas 3 % en moyenne ⁽³⁾.

A cela s'ajoutent les mesures concernant les infirmières et les gardiens de prison, ainsi que le plan de revalorisation de la fonction enseignante, qui devrait surtout porter sur l'année 1990. Sur la base des accords d'ores et déjà passés, l'augmentation de la masse salariale des administrations pourrait être de 5 % en moyenne en 1989. Nous avons fait l'hypothèse qu'en 1990 les pouvoirs publics négocieraient le maintien du pouvoir d'achat hors GVT.

Le SMIC a augmenté de 2,1 % le 1^{er} mars 1989 et de 1,9 % le 1^{er} juillet, soit une hausse de 4,2 % en moyenne annuelle. Nous avons fait l'hypothèse que cette tendance se poursuivrait en 1990, conduisant à une évolution du même ordre que celle de l'ensemble du secteur privé. L'augmentation du taux de salaire horaire serait de 4,3 % en moyenne en 1989 et en 1990, ce qui accroîtrait le pouvoir d'achat de 0,6 % en 1989 et 0,9 % en 1990. La modération de la progression des salaires resterait ainsi la règle du fait de la contrainte que fait peser le niveau de chômage sur l'évolution des rémunérations. La légère accélération de l'année 1990 s'explique par le retard d'indexation des salaires sur les prix. La baisse de la TVA au premier trimestre de cette année-là ralentirait la progression des prix à la consommation de 0,3 %. Ainsi ils n'augmenteraient que de 0,5 %, alors que les taux de salaire, déterminés en partie par l'évolution des prix de 1988, augmenteraient de 1 %. Il en résulterait une hausse du pouvoir d'achat des salaires de 0,5 % au premier trimestre, mais la progression en fin d'année serait beaucoup plus faible du fait d'une remontée du taux de chômage.



(3) Les mesures prévues dans l'accord comprennent : l'effet de report de 1988 lié à l'augmentation uniforme de deux points d'indice au 1^{er} octobre 1988, l'augmentation d'un point d'indice au 1^{er} février 1989, l'augmentation des salaires de 1 % au 1^{er} mars et 1,2 % au 1^{er} septembre et enfin les mesures catégorielles sur un crédit de 600 millions en année pleine. L'indice brut de la fonction publique progresserait de ce fait de 3,0 % en 1989.

L'évolution modérée des salaires contribuerait encore à freiner l'augmentation du coût salarial unitaire. Néanmoins les moindres gains de productivité (1,4 % pour l'ensemble des entreprises non financières (SQS-EI) en 1989 et 1990, contre 2,4 % en 1988), dus au ralentissement de l'activité, devraient produire l'effet inverse. Cependant le principal facteur de hausse est le prix des consommations intermédiaires, qui explique 3,4 des 4,4 % d'augmentation du coût unitaire total en 1989. Deux raisons à cela : la remontée du prix du pétrole au début de l'année 1989 et l'appréciation du dollar. Toutefois, dès le troisième trimestre de l'année 1989 un retournement pourrait s'opérer ; l'accroissement des coûts unitaires serait alors de 3,5 % en 1990 (dont 2,7 % expliqués par le coût des consommations intermédiaires).

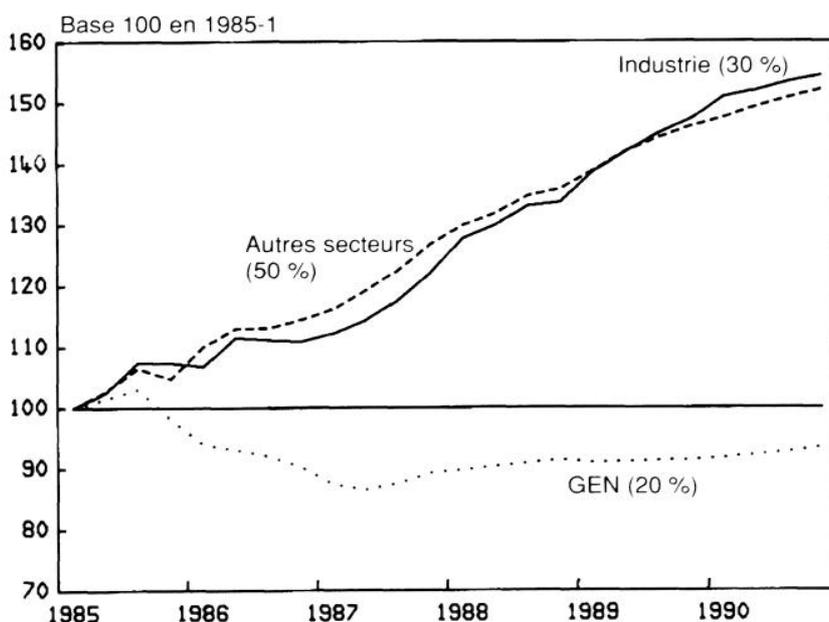
Les prix de production de l'ensemble des entreprises non financières devraient s'accroître parallèlement aux coûts unitaires, laissant les taux de marge à peu près inchangés en 1989 et 1990. Les marges du secteur des commerces devraient également se stabiliser et rendre relativement lisse l'évolution des prix à la consommation des ménages. En glissement les prix à la consommation hors énergie augmenteraient de 3,9 % en 1989 et retrouveraient leur rythme de croissance de 1988 en 1990 soit 3,2 % en glissement. La décélération des coûts unitaires et les réductions de TVA expliquent cette évolution favorable. Le glissement de l'indice global, y compris énergie, serait quant à lui de 4,1 % en 1989 et de 3,0 % en 1990.

L'investissement des entreprises continuerait à croître plus rapidement que le PIB

L'investissement des sociétés et quasi sociétés non financières devrait continuer à augmenter plus rapidement que le PIB en 1989 et 1990 (6,8 % en 1989 et 4,9 % en 1990). Toujours tiré par la demande, l'investissement bénéficierait en effet du niveau élevé des profits. La maîtrise des coûts salariaux, dont la croissance resterait inférieure aux gains de productivité, favoriserait un nouvel accroissement des profits. Le ratio de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée s'améliorerait encore légèrement passant de 42 % en 1988 à 42,7 % en 1990. Malgré une progression rapide, l'investissement resterait largement autofinancé (le taux d'autofinancement restant voisin de 85 % en 1989 et 1990).

L'industrie continuerait à jouer un rôle moteur dans l'augmentation de l'investissement (9,2 % en 1989 et 6,7 % en 1990). La forte hausse prévue pour l'année 1989 corrobore les données d'enquêtes (9 à 10 % en valeur dans l'enquête de l'INSEE, 13 % dans l'enquête de la Banque de France). Le rythme de croissance de l'investissement en matériel resterait soutenu (7 % en volume en 1989), mais sans commune mesure avec celui de l'investissement en bâtiments, qui augmente de 20 %, mais ne représente que 17 % du total de l'investissement industriel. Cela indique que les industriels s'orientent de plus en plus vers les

investissements de capacité. L'effort d'investissement permettrait de détendre les tensions sur les capacités de production. Les marges de capacité de 16,7 % au dernier trimestre 1988 passeraient par un minimum de 15,6 % à la mi-1989 puis retrouveraient leur niveau de fin 1988 au dernier trimestre de l'année 1990. Le capital industriel n'aurait donc toujours pas atteint son niveau désiré en 1990.



2. Investissement des entreprises par secteur en volume

Sources : INSEE, prévisions OFCE en 1989 et 1990

Les mêmes facteurs (effet d'accélération et profits) expliquent l'évolution de l'investissement du secteur abrité. La croissance de l'investissement serait néanmoins un peu inférieure à celle de l'industrie (7,2 % en 1989 et 5 % en 1990) en raison d'une progression plus régulière au cours des années précédentes.

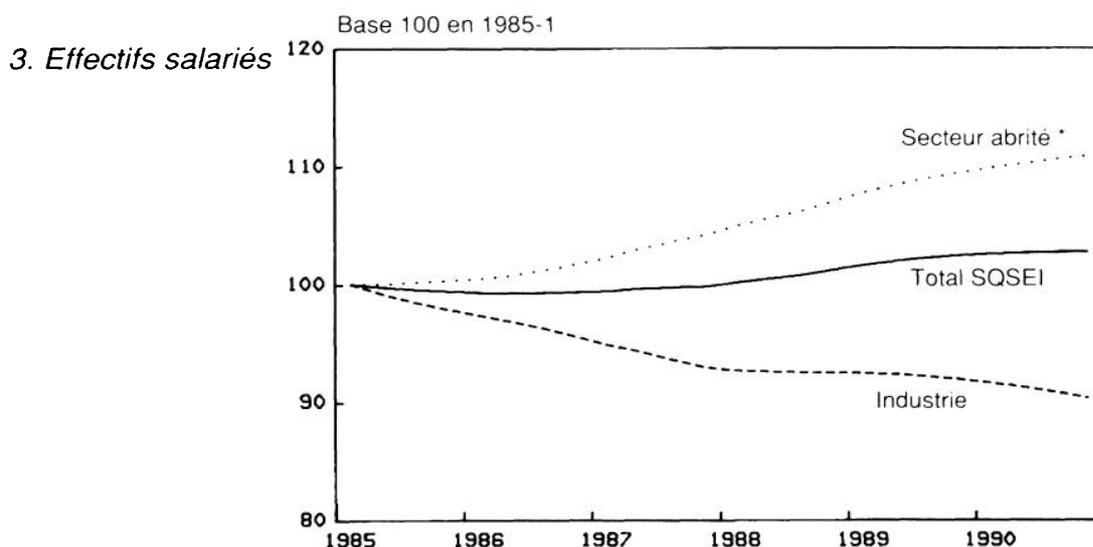
De 1988 à 1990, le taux d'investissement augmenterait d'un peu plus d'un point dans l'industrie (de 15,6 à 16,9 %) et d'un peu moins dans le secteur abrité (de 16,7 % à 17,4 %).

La croissance de l'investissement des GEN resterait faible (0,6 % en 1989 et 1,5 % en 1990), la progression des dépenses d'équipements dans les transports aériens contrebalançant juste le recul de l'investissement à l'EDF et le repli des dépenses d'équipement à la SNCF en 1989, repli qui ne devrait pas se poursuivre en 1990.

Le ralentissement de la croissance de la production aurait un effet retardé sur l'emploi

La forte croissance de l'emploi observée en 1988 s'est apparemment poursuivie au cours du premier trimestre de 1989. A partir du deuxième trimestre le ralentissement de la croissance de l'activité devrait commencer à faire sentir son effet et entraîner un début de ralentissement des créations d'emplois. Toutefois le cycle de l'emploi est tel qu'à court terme c'est surtout par la baisse de la productivité que passeraient les ajustements. C'est peu à peu, durant le second semestre, puis surtout au cours de l'année 1990, que les entreprises seraient amenées à infléchir leurs effectifs.

Dans l'industrie, les effectifs salariés pourraient se maintenir en moyenne annuelle 1989 pratiquement au niveau de 1988 (baisse de 0,4 %). Ceci résulte de la stabilisation des effectifs à la fin de 1988 et au début de 1989. La tendance à la baisse reprendrait toutefois dès le second semestre et le glissement des effectifs atteindrait - 1,7 % en 1990. Dans le bâtiment l'absence de sur-effectifs en début de période et le maintien d'une croissance de la production ralentie mais encore substantielle, autoriseraient la poursuite de l'augmentation des effectifs, aussi bien en 1989 (+ 2 % environ en glissement) qu'en 1990 (+ 1,4 %). Il en irait de même dans les commerces, où le glissement des effectifs pourrait être de + 2,1 % en 1989 et de + 1,3 % en 1990, et dans le reste du tertiaire marchand, avec toutefois une inflexion beaucoup plus marquée des effectifs en 1990 puisque l'augmentation, en glissement, de l'emploi salarié pourrait y revenir de + 2,3 % en 1989 à + 1,2 % en 1990.

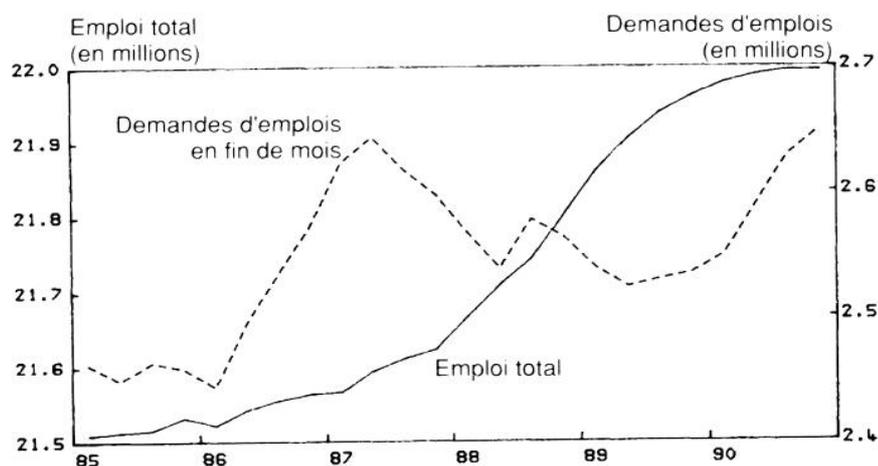


* Le secteur abrité inclut le bâtiment, les services et le commerce.

Source : comptes trimestriels INSEE.

Compte tenu de la stagnation de l'emploi dans le secteur non-marchand et financier et d'une nouvelle baisse des effectifs non-salariés (essentiellement dans l'agriculture), l'emploi total, qui augmenterait encore de 160 000 en 1989 serait pratiquement stable en 1990 (+ 40 000 en glissement).

Ces perspectives défavorables d'évolution de l'emploi, qui découlent directement du ralentissement attendu de la croissance, pourraient ramener l'augmentation du chômage sur le devant de la scène. A court terme une forte croissance du nombre des demandeurs d'emplois est toutefois peu probable. En 1989 l'augmentation de l'emploi serait en effet suffisante pour compenser celle de la population active et le niveau du chômage pourrait rester stable jusqu'à la fin de l'année. Mais en 1990 si l'effort de gestion « sociale » reste ce qu'il est depuis 1988, c'est-à-dire juste maintenu, cette stabilité du chômage pourrait prendre fin.



4. Emploi et chômage

Sources : INSEE prévisions OFCE

Avec un accroissement prévisible de la population active d'environ 160 000 personnes et un emploi quasi stagnant, le chômage pourrait à nouveau augmenter de 120 000 et toucher plus de 2 600 000 personnes en fin d'année. Cette perspective très pessimiste d'évolution du nombre des demandeurs d'emplois en France prouve combien la situation du marché du travail reste fragile malgré les résultats encourageants observés en 1988. Plus que dans tout autre pays, une forte croissance de la production serait nécessaire pour éviter un nouveau dérapage et une aggravation toujours possible de la crise de l'emploi.

Les ménages : la stabilité du taux d'épargne

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages croîtrait de 2,7 % en 1989 et de 2,6 % en 1990, après 3,7 % en 1988.

En 1989 la forte contribution des salaires bruts au pouvoir d'achat du RDB des ménages en 1989 (0,9 %, comme en 1988) proviendrait surtout de l'augmentation de l'emploi salarié, en moyenne annuelle, alors que le pouvoir d'achat du salaire par tête serait plus faible qu'en 1988. En 1990 elle résulterait au contraire des meilleurs gains par tête. En 1989 la hausse des cotisations vieillesse limiterait la croissance du salaire net. Les revenus des entrepreneurs individuels augmenteraient encore à un rythme soutenu, quoique ralenti par rapport à 1988.

Les impôts amputeraient à nouveau la croissance du pouvoir d'achat du RDB en 1989 et 1990, alors qu'ils l'avaient exceptionnellement accentuée en 1988, les allègements fiscaux ayant porté massivement sur l'impôt sur le revenu cette année-là. En 1989 il n'y a plus de baisse de cet impôt (les allègements concernent la TVA) et les ménages sont à nouveau imposés à l'ISF. En 1990 ils subissent le prélèvement social sur les revenus.

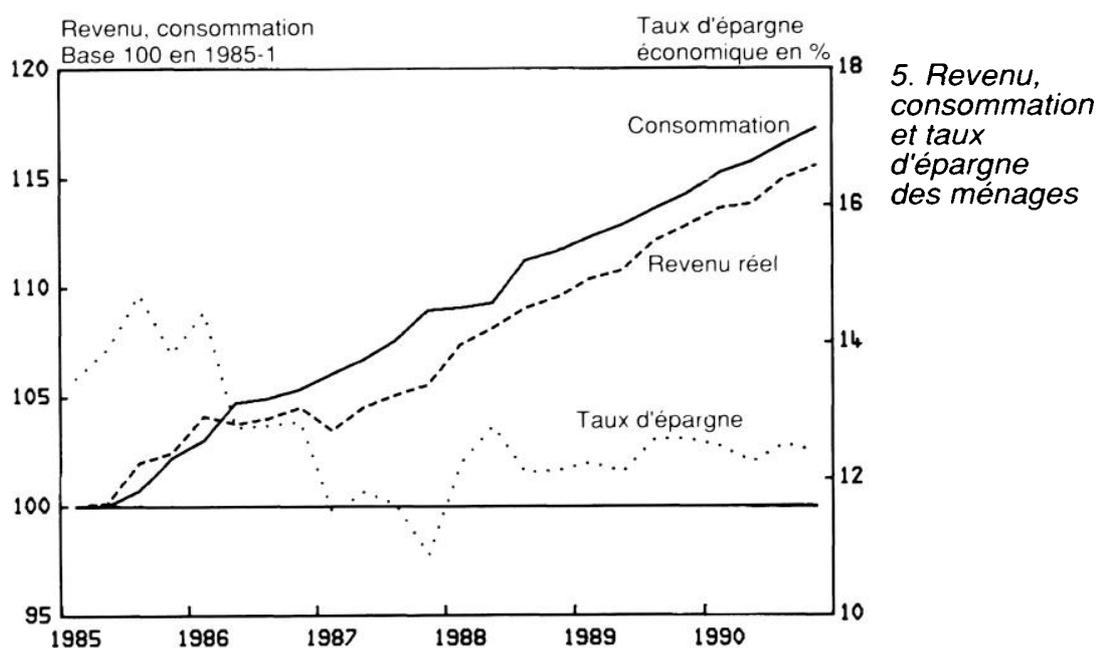
4. Contribution à la croissance du pouvoir d'achat du RDB des ménages

Moyenne annuelle en %	1987	1988	1989	1990
Pouvoir d'achat du RDB	0,5	3,7	2,7	2,6
Dont :				
Salaires nets	- 0,4	0,5	0,3	0,7
• Salaires bruts	(0,2)	(0,9)	(0,9)	(0,8)
• Cotisations	(- 0,5)	(- 0,4)	(- 0,5)	(- 0,1)
Revenu des entrepreneurs individuels	- 0,1	0,5	0,3	0,3
Prestations sociales	0,3	1,3	1,2	1,2
Impôts	- 0,2	0,1	- 0,2	- 0,6

Sources : comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

Les prestations sociales conservent un rythme soutenu. Elles augmenteraient de 3,4 % en pouvoir d'achat en 1989 et 3,5 % en 1990. La reprise des prestations maladie amorcée en 1988, et la mise en place du RMI expliquent cette tendance.

La consommation des ménages continuerait à progresser au même rythme qu'en 1988 (2,7 % en 1989 et 2,6 % en 1990). La consommation en produits manufacturés resterait forte en moyenne en 1989 (+ 3,4 %) après un premier trimestre particulièrement favorable, puis se ralentirait en 1990 (+ 2,2 %).



Sources : comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

Dans ces conditions le taux d'épargne serait à peu près stabilisé en moyenne annuelle (12,4 %) après la remontée observée en 1988. Le profil infra-annuel est affecté par les nouveaux prélèvements : hausse des cotisations au premier trimestre 1989, paiement de la contribution de solidarité et de l'ISF au deuxième trimestre, mise en place supposée d'un prélèvement sur les revenus au début de 1990.

La croissance de l'investissement logement des ménages serait particulièrement forte en 1989, comme on peut déjà l'observer au début de l'année et diminuerait progressivement par la suite. Le taux d'épargne financière resterait à peu près stable pendant les trois années (2,5 %).

Le commerce extérieur : une faible dégradation des échanges en volume en 1989

Les meilleurs résultats du commerce extérieur au début de l'année 1989 laissent entrevoir une moindre dégradation des échanges en volume cette année. Les exportations industrielles ont été particulièrement soutenues, tout comme les exportations agricoles, alors que les importations énergétiques ont diminué en volume du fait des moindres besoins liés à la clémence de l'hiver.

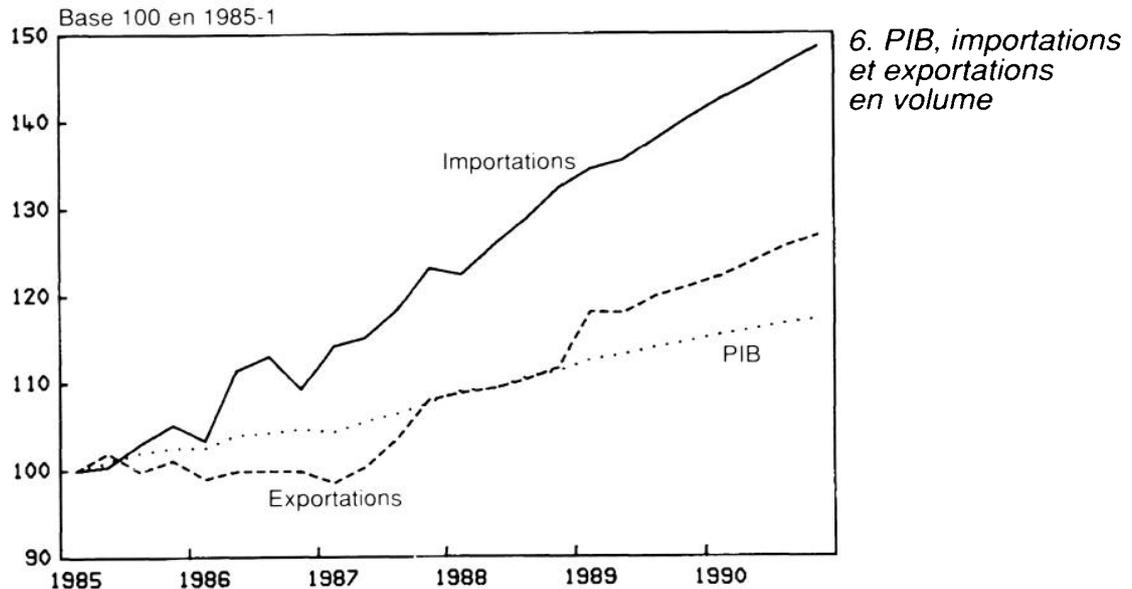
Les exportations industrielles pourraient croître à un rythme proche de celui de la demande de produits manufacturés (8,2 % en 1989, 5,5 % en 1990). La compétitivité-prix, qui s'est améliorée depuis le début de 1988, serait à peu près stabilisée au cours de l'année 1989. Elle se dégraderait légèrement par la suite, du fait de la dépréciation du dollar et d'un ralentissement des prix de nos concurrents exprimés en devises. Les importations industrielles continueraient à croître beaucoup plus vite que la demande intérieure : + 9,1 % en 1989 et + 7,0 % en 1990. Au total le déficit industriel se creuserait encore en 1989, mais beaucoup plus faiblement que les années précédentes, avoisinant 50 milliards, contre 45 en 1988. L'évolution serait en revanche plus défavorable en 1990 (62 milliards de francs).

L'année 1989 pourrait enregistrer un nouvel excédent record en produits agro-alimentaires (44 milliards après 39 en 1988). Les ventes de céréales devraient à nouveau s'accroître fortement en valeur, bénéficiant d'un contexte extrêmement favorable : bonne récolte française en 1988, contrastant avec la faible production mondiale due à la sécheresse, prix élevés pour cette même raison. Les résultats de 1990 seraient en repli.

Cependant le déficit énergétique s'aggraverait, à cause de l'augmentation du prix du baril du pétrole et du dollar (80 milliards en 1989 et 1990, après 68 en 1988). Les importations en volume augmenteraient toutefois très peu en 1989.

Ainsi l'année 1989 pourrait-elle être marquée, de manière exceptionnelle, par une croissance des exportations totales supérieure à celle des importations. Malgré cela et en dépit d'un premier trimestre favorable, le déficit des échanges de marchandises (CAF-FAB) augmenterait de 13 milliards en 1989 et 14 en 1990. Le solde douanier (FAB-FAB) atteindrait 41 milliards en 1989 et 52 en 1990⁽⁴⁾ après 36 en 1988.

(4) Coefficient de passage CAF-FAB : 96,9 en 1988, 96,5 en 1989 et 1990.



Sources : comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

Avec l'amélioration du solde des services et du solde touristique en 1989 le solde des biens et services se dégraderait de 3 et 9 milliards en 1989 et 1990. Mais en raison de l'augmentation des transferts nets à la CEE en forte progression, le besoin de financement de la nation serait de 43 milliards en 1989 et 54 milliards en 1990, après 28 en 1988 (soit 0,7 et 0,8 % du PIB, contre 0,5 % en 1988).

Les conséquences d'une demande étrangère plus forte : une variante à la prévision centrale

Le rythme de croissance diminuerait sensiblement de 1988 à 1990, du fait d'un ralentissement de la demande interne et, en 1990, d'une contribution à nouveau nettement négative du commerce extérieur. Le PIB augmenterait de 3,2 % en 1989 et 2,5 % en 1990 en moyenne (3 et 2,4 % en glissement), la production industrielle de 3,8 % en 1989 et 2 % en 1990 (3,2 et 1,7 % en glissement).

En 1989 le ralentissement de la demande interne proviendrait surtout d'une moindre croissance de l'investissement des entreprises et des administrations et d'un déstockage sensible. Celui-ci est la contrepartie des exportations en produits agricoles. Avec une contribution pratiquement nulle à la croissance du solde extérieur en volume — alors qu'elle était sensiblement négative les années précédentes — la croissance apparaît très équilibrée. Mais cet équilibre traduit surtout les bonnes performances à l'exportation, tant agricoles qu'industrielles, alors que les importations ne ralentissent pas. Il revêt donc un caractère fragile.

5. Contribution à la croissance du PIB de 1985 à 1988

Moyenne annuelle, en %	1987	1988	1989	1990
Dépenses des ménages	2,0	2,2	2,2	2,1
Investissement des entreprises	0,6	1,3	0,9	0,8
Dépenses des administrations	0,6	0,5	0,3	0,3
Variation des stocks	0,1	0,2	- 0,2	0
Total de la demande interne	3,4	4,2	3,2	3,1
Solde extérieur	- 1,3	- 0,4	- 0,1	- 0,7
PIB marchand	2,0	3,8	3,2	2,5

Sources : comptes trimestriels INSEE. prévisions OFCE.

En 1990 l'équilibre serait rompu, à cause de la réapparition d'une contribution négative du commerce extérieur, résultant principalement de la faiblesse des exportations. Le ralentissement de la demande interne, modéré, traduirait à nouveau la moindre croissance de l'investissement des entreprises. Les stocks industriels contribueraient négativement à l'augmentation du PIB du fait du ralentissement de l'activité, mais l'effet en serait annulé par le mouvement inverse des stocks agricoles.

6. Compte central et compte variantiel pour 1990

1990	Demande mondiale à 5,5 %	Demande mondiale à 8,5 %
PIB marchand (en %)	2,5	3,0
Importations (en %)	6,1	7,4
Consommation des ménages (en %)	2,6	2,7
FBCF des entreprises	4,9	5,7
Exportations (en %)	4,3	6,7
Capacité de financement des administrations/ (en points du PIB)	- 1,7	- 1,6
Capacité de financement de la nation (en milliards)	- 53	- 36

Source : calculs OFCE.

L'incertitude majeure de cette prévision étant le rythme de croissance de la demande étrangère en produits manufacturés, nous avons évalué ce que serait l'impact d'une augmentation supplémentaire de 3 % de cette demande qui porterait sa croissance en 1990 à un niveau identique à celle de 1989. Les conséquences de cette hypothèse favorable sont présentées au tableau 6. L'augmentation des exportations industrielles qui en résulterait serait aussi de 3 %. La croissance du PIB serait accentuée de 0,5 % en 1990. Elle atteindrait 3 % sous l'effet direct des exportations mais aussi de l'accélération de l'investissement. L'amélioration du solde commercial serait de 17 milliards (13 milliards pour le solde industriel), ce qui annulerait la dégradation observée dans le compte central en 1990 par rapport à 1989. L'impact favorable sur l'emploi serait de 50 000 personnes à la fin 1990 et l'impact sur les prix serait négligeable.

Dans notre prévision centrale, la contrainte extérieure réapparaît plus nettement en 1990. Le respect de l'objectif de change, alors que la compétitivité-prix est à peu près stabilisée, ne peut être assuré que si la croissance française ne dépasse pas celle de ses partenaires. La prévision pour 1990 traduit largement ce fait, tout comme le compte alternatif retenant l'hypothèse d'une croissance mondiale plus forte. Pourtant même avec une croissance de 3 % inscrite dans celui-ci en 1990, l'emploi augmenterait insuffisamment et le chômage s'accroîtrait.